



# Myrtilles

La réglementation de Bio Suisse pour les commandes de plants et les adresses des fournisseurs de plants multipliés en bio se trouve à la dernière page.

Variété	Caractéristiques de la culture				Caractéristiques du fruit					Remarques
	Résistance à	Sensibilité à	Rendement	Vigueur	Durée de la récolte	Goût	Taille	Couleur	Conservation	
<b>Précoce</b>										
Duke	Gel et gel tardif	Phytophthora	••••	••	courte	•••	•••	bleu clair	••••	Forte taille nécessaire sinon sénescence
<b>Moyennement précoces</b>										
Reka (S)	un pH élevé (en comparaison avec les autres variétés)		••••	••••	longue	••••	••	bleu foncé	••••	Forte taille nécessaire sinon surproduction et/ou baisse de qualité; convient pour le commerce de gros sous certaines conditions seulement
Bluecrop	un pH élevé (en comparaison avec les autres variétés)	Godronia	••••	••••	très longue	••••	••••	bleu clair	•••	Variété la plus courante
<b>Tardives</b>										
Brigitta Blue	Colletotrichum, Botrytis	Gel	••	••••	courte	••••	••	bleu clair	••••	La meilleure variété pour stockage AC
Elizabeth			••••	••••	longue	••••	••••	bleu clair	•••	

**Évaluation:** • = très bas, mauvais, faible; •• = bas, mauvais, faible; ••• = moyen; •••• = élevé, bon, fort; ••••• = très élevé, bon, fort; (S) = variété protégée

**Remarque:** Pour la production en gros, il est recommandé de se mettre d'accord avec le grossiste pour le choix de la variété.

**Auteur:** Francisco Suter (FiBL)

# Mini kiwi

Variété	Caractéristiques de la culture				Caractéristiques du fruit			Remarques
	Résistance à	Sensibilité à	Rendement	Vigueur	Goût	Taille	Couleur	
Kiwino	Gel	Gel tardif			•••••	•••••	vert	Peut se manger avec la peau; pollinisateur
Issai	Gel	Gel tardif			•••••	•••	vert	Peut se manger avec la peau; pas de pollinisateur nécessaire, mais fruits plus nombreux et plus gros avec un pollinisateur

**Évaluation:** • = très bas, mauvais, faible; •• = bas, mauvais, faible; ••• = moyen; •••• = élevé, bon, fort; ••••• = très élevé, bon, fort

**Remarque:** Pour la production en gros, il est recommandé de se mettre d'accord avec le grossiste pour le choix de la variété.

**Auteur:** Francisco Suter (FiBL)

## Réglementation des achats de plants

### Base:

- CDC art. 2.2.1ss: Matériel reproductif (semences, matériel de reproduction végétative, plants)
- Mémo de la CLA du 21.10.2003, révisée le 24. 9. 2004, chapitre petits fruits

### Réglementation 2007:

Dans les cultures de petits fruits, les plants doivent provenir de cultures conformes au Bourgeon.

Une autorisation exceptionnelle peut être octroyée si la variété n'est pas disponible en qualité biologique et que les délais de commande ont été respectés.

Pour permettre de planifier à temps la production des plants, les commandes pour les plantations de 2008 doivent être faites au plus tard aux dates suivantes: myrtilles: janvier 2007 (pour plantation en septembre 2008). Les exploitations de Bio Suisse qui ont utilisé des plants non conformes au Bourgeon et qui ne pourront pas prouver lors du contrôle bio qu'elles ont respecté les délais de commande seront sanctionnées selon le règlement des sanctions.

## Producteurs de plants biologiques

Nom	Adresse	NPA	Localité	Téléphone	Fax	E-Mail	Internet
<b>Glauser's-Bio-Baumschulen</b> Ruedi und Therese Glauser	Limpachmatt 22	3116	Noflen / BE	031 782 07 07 079 344 81 55	031 782 07 08	fam.glauser@bluewin.ch	www.biobaumschule.ch
<b>Naturbaumschule</b> Roland Wenger	Flühmatt	3614	Unterlangenegg	033 453 23 45 079 250 41 36	033 453 23 45	wenger.natur@bluewin.ch	
<b>Albisbodenhof</b> Pavel und Antonia Beco-Rutz		9115	Dicken	071 377 19 24		pavel.beco@bluewin.ch	www.albisboden.ch